

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

## Rapport d'évaluation

### Licence professionnelle Développement international PME- PMI

- Université Bordeaux Montaigne

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Didier Houssin, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

## Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Langues, littératures, cultures et civilisations

Établissement déposant : Université Bordeaux Montaigne

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence professionnelle *Développement international PME-PMI*, portée par le Département Lettres et Langues Appliquées de l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) Langues et Civilisations, a été créée en 2005 en partenariat étroit avec une section de Brevet de Technicien Supérieur (BTS) Commerce International du Lycée Nicolas Brémontier. Offerte sur deux sites, dont l'Université Bordeaux Montaigne, elle se positionne dans le prolongement du BTS de Commerce International, avec un renforcement des aspects culturels et linguistiques. De nature très professionnelle, elle complète le BTS en approfondissant les compétences internationales des diplômés et en les orientant vers des emplois de cadre moyen chargé du développement international des PME-PMI. Les capacités attendues du diplômé sont celles du métier : analyse, réflexion stratégique, vente et réseau, réalisations de plans d'actions export et logistique. La formation présente une proportion importante d'enseignements de cœur de métier (vente internationale, pratique des affaires) et une forte part du volume horaire est dédiée aux outils de communication et langues.

## Avis du comité d'experts

La structure de la formation est claire et s'inscrit dans le prolongement de la section de BTS de commerce international. Les enseignements, très insuffisamment décrits, remplissent dans leurs grandes lignes les conditions d'une licence professionnelle, en offrant 450h de formation et un projet tutoré représentant 25 % du volume horaire. Les éléments de spécialisation au développement international (unités d'enseignement professionnel et mise en situation professionnelle par le projet et le stage) s'inscrivent dans la logique des objectifs de professionnalisation et sont complétés par une unité d'enseignement dédiée aux outils de communication et langues qui représente 30 % du volume horaire des enseignements. L'absence de détails sur les contenus, répartition des crédits, etc. rend cependant très difficile leur évaluation. La formation impartie au lycée est tout juste évoquée et à aucun moment décrite et on ne peut que supposer qu'elle y est dupliquée.

Cette licence professionnelle, conçue en partenariat entre un département Langues Etrangères Appliquées (LEA) et une section de BTS Commerce International (qui relève de l'économie-gestion) occupe une place singulière dans l'offre de formations de l'établissement. Cette place n'est pas détaillée dans le dossier et aucune mention n'est faite de son positionnement régional ou national. Bien intégrée dans son environnement socio-économique, cette formation a d'importantes relations avec le monde professionnel visé, au niveau régional (CCI, CCEF). Elle est offerte en formation initiale et son ouverture à l'apprentissage est à l'étude. Les prix régionaux régulièrement remportés par ses étudiants témoignent d'une place dynamique dans l'environnement professionnel local. Cette formation est fortement caractérisée par la vitalité de ses partenariats, ainsi que par les prix remportés par ses étudiants.

L'équipe pédagogique permanente est constituée d'un petit noyau d'enseignants-chercheurs (trois maîtres de conférence dont l'apport en volume horaire est faible) de professeurs du secondaire détachés dans le supérieur (deux), de lecteurs et moniteurs (trois). Il est impossible d'évaluer la place qu'occupent éventuellement les enseignants de la section de BTS dans la formation offerte à l'université, ainsi que de savoir comment sont répartis les enseignements sur le site du lycée. La part évaluable des enseignements assurés par les intervenants professionnels est élevée, mais seule une partie des heures est identifiable et calculable. Les fonctions des intervenants professionnels, relativement nombreux, ne sont pas décrites et il est difficile d'évaluer la cohérence globale de leurs apports en relation avec le projet pédagogique et les cœurs de métiers visés. Le pilotage est bicéphale et il est fait mention de problèmes de pilotage qui ne sont pas explicités. Il est dans l'ensemble impossible de comprendre le fonctionnement de cette formation, et particulièrement de son implantation au lycée, alors que l'université est responsable de cette habilitation commune.

Les effectifs de la LP *Commerce spécialité Développement international PME-PMI* sont contenus (de 21 à 27), mais il n'est pas possible de déterminer si le chiffre indiqué renvoie aux étudiants inscrits sur les deux sites ou non. Sinon, il aurait convenu de présenter les chiffres de la LP « lycée ». L'attractivité de la formation est difficile à évaluer en l'absence de chiffres de candidatures, mais elle s'exerce en très large part sur les titulaires du BTS partenaire, avec un total de près de 80 % d'inscrits issus de DUT/BTS. Les étudiants en provenance ou réorientation de licences générales ne sont que faiblement représentés. La formation présente un taux de réussite convenable (74 % environ), mais à 10 points des attendus en licence professionnelle (taux moyen à 85 %) et le nombre d'abandons, inexpliqué, est relativement élevé pour une LP. Le taux d'insertion professionnelle est dans l'ensemble assez bon (de 60 à 73 %). Cette insertion se fait majoritairement par le biais de CDI, mais la part des emplois de catégorie B tend à diminuer (la catégorie C devenant majoritaire).

## Éléments spécifiques

Place de la recherche	Les enseignants-chercheurs participent aux activités de différents laboratoires.
Place de la professionnalisation	La professionnalisation a été au cœur de la conception de cette LP, créée dans le prolongement du BTS et soutenue et pensée par de nombreux professionnels (lesquels se chargent également de plus d'un tiers des heures d'enseignement). Elle se mesure aux coopérations en cours et le placement régulier d'étudiants en Volontaires Internationaux en Entreprise (VIE) (accords et actions de valorisation avec la Direction régionale du commerce extérieur et Ubifrance). Des étudiants de la formation sont fréquemment classés dans les prix professionnels nationaux et régionaux. Il eut été intéressant d'avoir en ce domaine une vision d'ensemble de la formation, déclinée sur ses deux sites.
Place des projets et stages	L'organisation des projets et stages, qui font l'objet comme prévu dans les textes, d'UE séparées (dotées de 6 et 18 crédits respectivement), est très peu décrite dans le dossier. La durée des stages est de 16 à 24 semaines. La soutenance des projets est trilingue. Une liste non exhaustive de projets et stages en annexe aurait pu donner chair à cette partie du dossier.
Place de l'international	Envoi de VIE grâce à un partenariat avec Ubifrance, début de projet de délocalisation à Rabat ; place déterminante de l'international au cœur de la formation (par les langues essentiellement).
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Le recrutement se fait sur dossier et entretien trilingue. Aucun détail n'est donné sur d'éventuels dispositifs d'aide à la réussite alors que la réussite n'est pas celle escomptée en LP et qu'il est fait mention de la difficulté d'adapter la formation aux étudiants non originaires du BTS partenaire.
Modalités d'enseignement et place du numérique	La formation n'est pour le moment offerte qu'en formation initiale, mais une ouverture à l'apprentissage est à l'étude. Les modalités d'accès aux étudiants à contraintes spécifiques sont celles prévues par la tutelle et déclinées dans le dossier du champ. Les modalités d'accès aménagées pour les sportifs ne sont pas particulièrement décrites. Il en est de même de la place du numérique, qui n'est pas traité de manière particulière par cette formation.
Evaluation des étudiants	Le dossier renvoie au dossier d'évaluation externe du champ pour ce qui est du règlement intérieur et il n'est donc pas possible de savoir si les modalités réglementaires prévues pour la licence professionnelle sont appliquées. L'évaluation des connaissances des étudiants est bien décrite dans l'annexe prévue à cet effet. Elle ne se fait qu'au contrôle continu, comme recommandé pour les formations professionnelles et contient une part importante

	d'épreuves orales, ce qui a toute sa justification dans une formation à la négociation internationale.
Suivi de l'acquisition des compétences	La démarche dite du PEC (portefeuille d'expériences et compétences), aussi dite du portfolio est expérimentale dans l'établissement. L'annexe descriptive du diplôme est délivrée depuis 2010, mais aucun exemplaire n'est fourni en annexe.
Suivi des diplômés	L'Observatoire des Etudiants, en collaboration avec l'Observatoire Régional des Parcours Etudiants Aquitains réalise les enquêtes obligatoires à 30 mois (n+2). Celles-ci ont un taux de réponses assez satisfaisant (en progression de 60 % à 71 %). Les modalités de suivi des diplômés du site délocalisé ne sont pas décrites et il n'est pas indiqué si ce suivi est commun. Les données par diplômé inséré sont intéressantes mais restent standard, et ne comprennent pas, par exemple, la taille des employeurs ou la fonction du diplômé en poste. Il est dommage que l'enquête à six mois ne soit pas réalisée et que la formation ne réalise pas de suivi interne, ou n'en fasse pas mention.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Il n'existe pas de conseil de perfectionnement. Une mise en place permettrait de formaliser les apports du milieu professionnel d'insertion. Le dispositif d'évaluation par les étudiants est encore en phase expérimentale et a abandonné l'évaluation par UE réservée aux formations volontaires (le dossier ne précise pas si celle-ci l'a été). Une évaluation « vie étudiante » est ouverte à tous les étudiants. Cependant elle ne porte pas sur les enseignements, mais les conditions d'études et demande un avis global sur la formation. L'autoévaluation des formations se fait en ligne et couvre 10 thèmes. Les résultats de cette autoévaluation auraient dû être fournis avec le dossier Formation selon le dossier Champ. L'autoévaluation présentée dans le dossier est globalement incomplète et ne permet pas d'avoir une vision claire du dossier.

## Synthèse de l'évaluation de la formation

### Points forts :

- Forte professionnalisation.
- Partenariats variés et établis.
- Bon taux de réussite et bon taux d'insertion professionnelle.

### Points faibles :

- Absence de visibilité sur la formation offerte dans le lycée partenaire.
- Formation construite comme s'il s'agissait d'une 3<sup>ème</sup> année de BTS et où l'individualisation des parcours pour les « non BTS » est difficile.
- Contenu de la formation très peu lisible.

### Conclusions :

La formation a des atouts, notamment son ancrage professionnel et le bon taux d'insertion professionnelle. Le dossier est desservi par de sérieux manques : le dossier d'autoévaluation est trop court pour permettre l'analyse, les tableaux enseignants sont très incomplets et il est impossible d'évaluer la formation offerte sur le site du lycée.

Il appartient à l'université de mettre en place des outils de suivi de cette formation incluant celle réalisée sur le site du lycée, analyser et partager les résultats de son évaluation. Le pilotage de cette formation devrait être renforcé pour mieux intégrer les deux sites dans l'offre de l'établissement. Ceci sera d'ailleurs rendu indispensable par l'ouverture à l'apprentissage prévue, qui est très intéressante compte tenu de l'insertion professionnelle et d'un bassin d'emploi propice.

L'établissement devrait par ailleurs inscrire cette licence professionnelle dans le cadre des nouvelles mentions donné en annexe de l'arrêté du 27 mai 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de licence professionnelle, par exemple sous l'intitulé de mention « Métiers du commerce international ».

# Observations de l'établissement



Université  
**BORDEAUX  
MONTAIGNE**

Présidence

Date : Pessac, le 8 juillet 2015

## OBSERVATIONS AU RAPPORT DE SYNTHÈSE DE L'HCERES

Aucune observation ne sera déposée pour cette mention.

Jean-Paul Jourdan  
Président de l'Université Bordeaux Montaigne